

Angers au XIII^e siècle

Développement urbain, structures économiques et sociales*

LÁSZLÓ GÁLFFY



Le but principal de cette thèse est de fournir un tableau du développement de la ville d'Angers lors de la période de transition que représente le XIII^e siècle. Les événements politiques qui donnent – dans un certain sens – les cadres du développement urbain, font de cette époque une période intéressante par ses nombreux changements dynastiques. Après une longue période de stabilité marquée par le règne des comtes Ingelgériens et Plantagenêts, dynasties indigènes, au début du XIII^e siècle, l'Anjou se détacha de l'empire Plantagenêt – ensemble politique tourné vers l'Atlantique – et devint partie intégrante du domaine des Capétiens. Quelques décennies plus tard (en 1246) l'Anjou fut attribué à Charles, frère du roi de France, en apanage. La politique ambitieuse de ce prince donna bientôt naissance à un ensemble d'Etat axé, cette fois, autour de la Méditerranée. Son centre de gravité se situait en dehors du royaume de France, à savoir en Provence et en Italie. Rappelons aussi qu'à la fin du XIII^e siècle, en 1290, au moment où le trône de Hongrie entra parmi les objectifs des Angevins de Naples, à l'autre bout de l'Europe, l'Anjou quitta cette construction politique et dynastique. A la suite du mariage de Charles de Valois et de Marguerite, fille de Charles II et petite-fille du roi de Hongrie Etienne V, l'Anjou [qu'elle avait reçue en dot] passa au frère de Philippe le Bel. Cette époque annonce déjà l'intégration de l'Anjou dans le domaine royal, dont il sortira à nouveau au milieu du XIV^e siècle.

Voilà donc une époque mouvementée à propos de laquelle on peut se poser de nombreuses questions. Comme nous venons de rappeler, la période « stable » de l'époque des comtes d'Anjou du XI^e et du XII^e siècle s'était accompagnée, au moins à partir du règne des Plantagenêts, d'un éloignement du prince et de sa cour de la ville d'Angers. Pendant le XIII^e siècle ces tendances sont encore plus accentuées : à cette époque, Angers vit à peine ses princes, que ce soit le roi de France ou un prince apanagé. La première contradiction réside dans le fait que

* Thèse préparée en co-tutelle à l'Université d'Angers et à l'Université de Szeged.

ceci ne traduit point un affaiblissement du pouvoir comtal dans la ville, bien au contraire.

Après avoir dressé dans ma thèse un état de lieux du développement antérieur de la ville et des événements historiques du XIII^e siècle, j'ai tenté de dépeindre l'équilibre des pouvoirs dans l'espace urbaine. En premier lieu, on constate que les initiatives du pouvoir laïc (roi-comte) sont nombreuses, à partir des travaux de fortifications (comme le château et l'enceinte urbaine), il fut bien présent et s'imposa tout en jetant les bases de la topographie pour plusieurs siècles. Il faut aussi insister sur le fait que le comte et son administration n'hésitaient guère, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, à s'opposer au pouvoir de l'évêque d'Angers, provoquant ainsi une série de conflits. Dans le même temps, le comte affermit ses positions économiques avec la création des Halles, la reprise du contrôle des Ponts-de-Cé (point de passage sur la Loire, près d'Angers) et avec une politique qui visait à accaparer des rentes dans l'espace urbain sur les points économiquement importants. En étudiant les revenus du comte, on s'aperçoit de ce que la part de la ville est loin d'être négligeable. Concernant la concurrence des pouvoirs, il faut y ajouter l'emprise des établissements religieux. Ce fait remonte évidemment à une période bien antérieure, voire au Haut Moyen Âge. A Angers, on ne peut pas parler d'une dualité de pouvoir, en réduisant la question à une opposition du comte et de l'évêque d'Angers, car l'emprise foncière de l'Église était morcelée, de nombreux établissements disposaient de fiefs importants dans la ville. Les bases de cette mosaïque de fiefs furent jetées avant le XIII^e siècle mais des changements – souvent moins spectaculaires bien qu'importants – se sont produits à l'époque considérée. Certaines grandes abbayes, telle Saint-Aubin, perdirent de leur influence dans la ville. L'importance des chapitres séculiers s'accrut par l'urbanisation des terrains proches des remparts de la ville, où ils étaient richement possessionnés. Ajoutons le cas particulier du chapitre Saint-Laud, dépendant directement du comte d'Anjou, qui subit un transfert suite à la reconstruction du château. Il fut contraint de quitter le secteur intra muros, et fut dédommagé par de nouveaux terrains dans la zone périurbaine.

On peut dire de manière générale que les nouvelles fondations religieuses ne modifièrent pas considérablement l'équilibre des propriétés foncières dans l'espace urbain. J'ai cependant insisté sur le rôle d'un établissement charitable, l'hôpital Saint-Jean, qui édifia surtout son temporel au cours du XIII^e siècle. L'intégration urbaine de l'hôpital marque le dernier grand changement dans l'équilibre foncier de la ville.

Les initiatives du comte et de divers établissements ecclésiastiques tendant à acquérir ou conserver des terrains ne constituaient que l'un des moyens par lesquels ils affirmaient leur pouvoir. Les nombreuses entreprises de construction ou de reconstruction (qui transformaient parfois la ville en un immense chantier) reflètent à la fois une renaissance architecturale de la ville et le maintien de symboles aussi importants que le château ou la cathédrale.

A propos de la vie économique de la ville, j'ai d'abord essayé de présenter un état de lieux des conditions du ravitaillement urbain, ainsi que de donner la géographie agraire du paysage qui entoure la ville en indiquant les prix de certains

produits. Il faut toutefois préciser qu'il est inenvisageable d'établir des courbes représentant les fluctuations des prix et montrant ainsi les périodes de crise ou de conjoncture favorable. Les informations sont ponctuelles, en effet, et elles ne se prêtent pas à une démarche comparative. Malgré ces obstacles documentaires, quelques périodes de difficultés apparaissent clairement, au tout début du XIII^e siècle puis au milieu des années 1230.

Les sources permettent malgré tout de porter une attention particulière aux changements des pôles économiques dans la ville, je résumerai mes observations en trois points. La part des zones extérieures – intra muros ou en dehors de l'enceinte urbaine – devient de plus en plus importante. Elle tient à la création des Halles vers le milieu du XIII^e siècle ainsi qu'au rôle du vieux marché situé au pied du château de saint Louis. En deuxième lieu, il faut souligner le regain d'importance du pont et de ses proches alentours, qui ne subit pas de pertes considérables. Troisième constatation : l'expansion des quartiers des artisans dans la Douvre et dans certains faubourgs comme l'Evière ou Bressigny. La vie économique angevine devint ainsi véritablement multipolaire, en conséquence de l'essor du XIII^e siècle.

Dans mon travail, j'ai mis un accent particulier sur la présence des marchands étrangers. Malheureusement, les sources locales sont très lacunaires à ce sujet. On voit bien cependant que les marchands anglais continuèrent de commercer avec Angers au début du XIII^e siècle, et qu'ils restèrent présent jusqu'à la fin des années 1240. Les marchands italiens apparaissent dès la fin des années 1260, mais nous n'en savons pas plus sur eux dès le début des années 1280 ; ce qui prouve que leur apparition servait plutôt la politique de Charles I^{er} d'Anjou et ne peut donc être considérée comme résultant des liens dynastiques entre l'Anjou et les provinces méditerranéennes.

S'agissant de la pratique du crédit, on ne saurait sous-estimer le rôle des juifs, présents en Anjou. Des doutes subsistent cependant quant à leur concentration à Angers. Le crédit fut réservé exclusivement aux marchands italiens à partir des années 1260. L'importance des établissements ecclésiastiques urbaine dans ce domaine était par ailleurs considérable ; ils cachaient très souvent les opérations de crédit derrière des contrats immobiliers. La contribution des juifs aux revenus du comte restait malgré tout élevée. Mais ils furent expulsés d'Anjou en 1289, en compagnie des Lombards et des soi-disant Cahorsins, ce qui priva le comte d'une partie de ses rentrées régulières et priva le marché local d'agents moteurs dans la vie économique.

D'autres observations concernent la question de la monnaie. Angers disposait d'un atelier monétaire autonome, et fut dominée par le denier tournois à partir du début du XIII^e siècle. L'atelier frappant des deniers angevins cessa de fonctionner vers 1208–1210. Il faut signaler que Charles d'Anjou reprit la frappe du denier d'Angers mais la prépondérance du tournois demeura inentamée. Certes, les résultats des fouilles archéologiques témoignent d'une variété plus grande de deniers sur le marché angevin que celle qu'indiquent les sources écrites. En ce qui concerne les pièces non françaises, et particulièrement l'or venu d'Italie, on ob-

serve qu'elle entrèrent difficilement dans les échanges angevins. L'or continua d'être thésaurisé par les nobles de la région.

J'ai complété l'analyse des fonctions économiques de la ville par la présentation des moulins d'Angers et des environs. Il est important de bien comprendre le rôle considérable de l'aménagement du système hydraulique sur la Maine, appelé la chaussée des Treilles. Cet ensemble récent connut des transformations importantes durant le premier tiers du XIII^e siècle, mais son état se dégrada progressivement par la suite. Au début du XIV^e siècle, pour rendre les moulins plus rentables, un système de location fut instauré, qui permit à certains bourgeois de participer à leur exploitation.

Cela nous amène à l'autre sujet majeur de la thèse : l'étude de la société angevine. Le développement de la société angevine est attesté dans de nombreux domaines par les sources, mais à un rythme inégal. La part du clergé se confirme au cours du XIII^e siècle. L'importance des ecclésiastiques dépassait largement leur poids numérique. Ils se partageaient en grande partie la possession du sol, par leurs fiefs urbains. Suite à l'apparition de nombre d'établissements et d'associations religieuses, le monde ecclésiastique urbain se diversifia d'une manière visible. Retenons ensuite l'apparition massive des clercs gradués durant ce siècle. On peut identifier leurs domicile et leur goût pour les investissements, de même que leur concentration, particulièrement nette dans les zones extérieures. Moins chères, elles étaient en plein développement. Telles étaient la Doutre, l'Evière ou le faubourg de Bressigny.

Outre le statut social des gradués, on a de plus des informations sur les écoles d'Angers et sur les étudiants. Le déplacement des étudiants et des maîtres anglais à Angers lors de la grève de l'université de Paris (1229-1231) contribua certainement au rayonnement intellectuel d'Angers. J'ai insisté sur le rôle du droit dans la formation, et sur la multiplicité des écoles. Il faut souligner également que le rôle des étudiants dans la vie urbaine ne fut pas aussi néfaste qu'on ne le pense parfois. En l'absence d'institutions municipales et de corporations professionnelles, ils furent les premiers à réclamer au comte Charles d'Anjou une réglementation du commerce de l'alimentation dans la ville.

Si la naissance de l'Université fut plus tardive, la croissance des écoles et la part importante des « intellectuels » aussi bien dans l'administration que dans la vie quotidienne témoigne d'un réseau d'enseignement important. Cela représenta une base solide lors de la fondation de l'Université au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Contrairement aux ecclésiastiques, la noblesse ne représente pas un élément important à Angers. Du fait de ses domaines ruraux et de ses liens avec les campagnes sa participation à la vie urbaine fut de plus en plus faible. Les nobles sont attestés par les mentions rares de fiefs et d'autres possessions urbaines. Les obligations de service dues à l'évêque ou au comte d'Anjou conduisaient éventuellement les nobles dans la ville. Leurs résidences urbaines se trouvent souvent sur le fief du comte et sont liées à l'accomplissement régulier du service de garde. Les donations pieuses faites aux établissements ecclésiastiques par les nobles angevins sont bien repérables mais représentent une valeur médiocre. Il est également

révélateur que peu choisissaient une église angevine comme lieu d'enterrement. Notons toutefois les quelques exceptions fournies par l'hôpital Saint-Jean. Le choix de la famille de Craon d'être enterrée à l'église des cordeliers dès la fin du XIII^e siècle marque également l'attachement de certaines familles à la capitale angevine.

La faible participation de la noblesse à la vie urbaine contribue à la pénurie des informations sur les élites laïques avant la seconde moitié du XIII^e siècle. Cependant, la ville avait bien suivi la noblesse de la province dans ses rares initiatives politiques. Ce fut le cas au début du XIII^e siècle lors de la mainmise capétienne, et à la fin du siècle quand les Angevins furent prêts à s'opposer, aux côtés de la noblesse, à Charles de Valois.

L'importance de la bourgeoisie dans la vie urbaine se confirme de manière sensible à partir du début du XIII^e siècle. Cependant, les témoignages sont encore en grande partie d'ordre économique. Nos sources fournissent des preuves d'une expansion foncière dans la zone périurbaine. L'accès plus facile des bourgeois à l'acquisition de biens immobiliers et à des crédits assignés sur diverses possessions résultait d'un marché immobilier en plein essor. Il faut savoir qu'une partie importante de la bourgeoisie avait une certaine capacité d'investissement, mais dans des proportions très inégales.

Les donations pieuses faites aux églises angevines ainsi que les fondations de messes d'anniversaires ou de chapellenies montrent également la croissance des fortunes bourgeoises. Au XIII^e siècle, les établissements ecclésiastiques s'enrichissent principalement de ces donations. Au contraire, les libéralités des princes ou des nobles sont rares.

On constate l'apparition d'une élite bourgeoise à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle. Si les lignages nous échappent encore, nous avons beaucoup d'informations sur les possessions et les biens meubles des bourgeois. L'exemple des Lanier montre bien que certains bourgeois aisés appartenaient aux notables de la ville et avaient des relations privilégiées avec le comte et l'évêque d'Angers. D'autres disposaient de biens importants non seulement à Angers et aux alentours, mais aussi parfois dans des villes comme Tours ou Le Mans. On peut voir également que certains bourgeois avaient noué des liens matrimoniaux avec la noblesse de la province.

Malgré les témoignages en faveur d'une croissance, soulignons que la bourgeoisie urbaine ne parvint à faire entendre sa voix collectivement qu'à partir du dernier quart du XIII^e siècle. Les règlements du comte d'Anjou concernant le commerce en sont les premières preuves. Les Angevins agirent à nouveau collectivement quand ils s'opposèrent aux exigences fiscales de Charles de Valois à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle. Le fait que l'affaire ne prit fin qu'en 1310 témoigne de la ferme détermination des bourgeois.

L'analyse tente également d'apporter sa contribution à l'étude de la topographie socio-professionnelle, concernant surtout les artisans et les artisans-boutiquiers. Des secteurs comme la Porte Angevine, la rue Baudrière, le pont, ou la Tannerie, la Folie et la rue Saint-Nicolas dans la Doutre ont déjà au cours du XIII^e siècle des caractères spécifiques. Rappelons la concentration des intellectuels

dans l'Evière et en général dans la paroisse Saint-Germain. Parallèlement, la Cité se transformait progressivement en un enclos ecclésiastique.

Quant à la vie associative des bourgeois, on relève indiscutablement un certain retard dans la formation des métiers. Les premiers statuts datent du dernier tiers du XIII^e siècle et ne concernent que les métiers alimentaires. L'élargissement de ce cercle restreint, les ajouts à ces textes et leur confirmation ultérieure continuaient de dépendre du pouvoir comtal. Ajoutons que, dans le domaine des institutions urbaines, nous faisons face à une pénurie documentaire encore plus grave. L'ère Plantagenêt n'avait transmis ni commune ni franchises importantes. C'est d'autant plus intéressant que de nombreuses villes des Plantagenêts, en Normandie ou dans le Poitou et dans les Charentes, en bénéficièrent à un moment décisif de leur développement. Les zones centrales du domaine, telle Angers, ne connurent pas de libéralités comparables de la part du prince. Le XIII^e siècle ne fit que prolonger cette situation. Sans doute trouvera-t-on ce fait normal, puisqu'il s'agit d'une période de caractère moins « révolutionnaire » ; notons tout de même le cas de Tours où les émeutes sont loin d'être rares au cours du XIII^e siècle, et de Chartres (ville appartenant également à Charles de Valois), qui bénéficia d'une charte de franchises, aussi réduite soit-elle, à la fin de ce XIII^e siècle.

Le développement urbain suscita malgré tout la naissance des associations d'entraide mutuelle et la constitution d'un réseau caritatif qui témoigne d'une responsabilité croissante de l'élite urbaine. La confrérie Saint-Nicolas était déjà solidement implantée dans quartier de l'Evière à la fin du XIII^e siècle.

A Angers, le réseau des aumôneries comprenait de petits noyaux d'assistance et un établissement particulièrement important, l'hôpital Saint-Jean. Son rayonnement à Angers ne cessa de se confirmer au long du XIII^e siècle. C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une institution qui fut pratiquement la dernière du Moyen Age à être capable d'acquérir des propriétés considérables dans la ville. L'hôpital devint de ce fait par son temporel un élément essentiel de la vie urbaine. Il avait des positions importantes dans la Doutre, sur le pont, dans la rue Baudrière, et aux alentours du vieux-marché, dans l'Evière. Tous sont des secteurs déterminants dans l'économie urbaine. Les moulins de l'aumônerie, sur la chaussée des Treilles, représentaient une capacité meunière importante à l'intérieur de la ville.

Sa fondation royale assurait à l'hôpital un prestige incontestable. Au début du XIII^e siècle, l'hôpital Saint-Jean s'enorgueillit d'un complexe architectural extraordinaire et unique dans son degré de perfectionnement comme dans sa capacité d'accueil. Au cours du XIII^e siècle, ce sont pourtant les donations faites par les bourgeois qui assuraient en grande partie le fonctionnement et la prospérité de l'établissement. A notre avis, l'impact de l'hôpital Saint-Jean contribua à l'absence de nouvelles initiatives charitables tout au long du XIII^e siècle. A partir du début du XIV^e siècle, l'essor des quartiers nouveaux et par conséquent le besoin d'autres institutions de charité réduisirent finalement la domination de l'hôpital Saint-Jean.

Pour conclure, nous devons constater que l'époque choisie représente une période décisive dans le développement urbain. A partir de l'héritage romain, le

tissu urbain se forma par étapes successives, comme celle de la formation des sanctuaires au cours du Haut Moyen Age, puis la naissance des « bourgs », entre le X^e et le XII^e siècle. Le XIII^e siècle vit s'édifier une structure durable pour le paysage urbain. L'un des symboles de cette transformation est l'enceinte urbaine. Certes, les remparts furent rapidement dépassés par les habitations populaires, mais ils redevinrent une réalité concrète matérialisant les confins de l'espace et de la sécurité urbaine à partir du milieu du XIV^e siècle. Parallèlement, la Cité, legs précieux de l'époque romaine, se transforma en un enclos, et s'isola d'une certaine façon, en plein cœur du tissu urbain.

Si à Angers, le XIII^e siècle commença par une phase d'instabilité politique, notre période se caractérise par une croissance urbaine équilibrée. Son héritage architectural est remarquable. Dans ces cadres, la société angevine vit non seulement s'affirmer l'essor économique mais témoignait aussi d'une plus grande conscience de ses responsabilités. Grâce à cet acquis du XIII^e siècle, la population réussit à affronter les rudes épreuves qui la frappèrent à partir du milieu du siècle suivant.